

Saleux infos

Bulletin N° 10 – NOVEMBRE 2016

SOMMAIRE

FORMATION B.A.F.A

LES FRANCAS

AMF TELETHON

LE REPAS DES AINES

SAPSA BEDDING

SERVICE A LA PERSONNE

LA CANTINE SCOLAIRE

HORAIRES DES HALTES

GARDERIES

PORTES OUVERTES

CALENDRIER DES FETES

ACCES A L'ECOLE

JOLIOT CURIE

CALENDRIER DES FETES

VEILLEE DE NOËL

T.A.P.

UN PETIT AIR DE

BAVIERE....EN PICARDIE

HOMMAGE AUX MORTS
D'A.F.N.

LES ECRIVAINS PENDANT
LA GRANDE GUERRE

LE BULLETIN MUNICIPAL

LA FIBRE OPTIQUE

BULLETIN DE JANVIER

NOËL DES ENFANTS

JOYEUX NOEL



Aide à la formation B.A.F.A. (SUITE).

Dans le précédent bulletin municipal, il a été communiqué que le C.C.A.S. de Saleux avait décidé d'accorder une aide de 75 euros à tout jeune saleusien (16 à 20 ans) volontaire pour préparer le B.A.F.A. Cette mesure est valable jusqu'au 31 octobre 2017.

Chaque candidat à cette formation doit présenter sa demande par écrit adressée à Monsieur le Maire de Saleux, place de la République 80480 SALEUX. Les candidatures présentées téléphoniquement ou par mail ne sont pas prises en compte.

Dans votre courrier, faites nous savoir si vous êtes intéressé par la formation organisée par les Francas et dont il est question ci-dessous.

Pendant, nous précisons qu'il appartient au candidat de choisir son organisme de formation.

Les Francas de Picardie nous informent qu'ils envisagent d'organiser une formation B.A.F.A. de base à Saleux pendant les vacances scolaires du 10 au 14 avril 2017 et du 18 au 20 avril 2017.

Le prix de cette formation est de 440 € mais un tarif privilégié est accordé aux habitants de Saleux, soit 400 €.

Si vous êtes intéressés par cette formation à Saleux, vous devez prendre contact avec :

Les Francas de Picardie – Espace du Pré Martinet – 17 rue Martinet à 60000 BEAUVAIS

Téléphone : 03.44.15.56.96 -- @ : formation.francas@wanadoo.fr

Et nous le préciser dans votre courrier dont il est question dans l'article précédent. En effet, une convention doit être établie.

-----oo0oo-----

Visitez régulièrement le site internet de la commune www.saleux.fr pour prendre connaissance des informations diverses.

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique - Le 25 novembre 2016

AMF TELETHON les 2 et 3 décembre 2016

Comme tous les ans, les bénévoles du TELETHON SALOUEL organisent une manifestation afin de faire avancer la recherche contre les maladies génétiques.

En 2016, les bénévoles de SALOUEL fabriqueront des ficelles picardes, faites comme dans la tradition de notre belle Picardie. Vous pourrez les acheter le SAMEDI 03 DECEMBRE à la salle des Tilleuls, derrière la mairie, de 10 heures à 19 heures.

Si vous souhaitez les commander, c'est possible.

Il suffit de téléphoner au 06.17.21.37.64

Ou de renseigner sur une feuille de papier les renseignements vous concernant :

Nom et prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Nombre de ficelles picardes (vendues par lot de 2)lots x 5 € =

Horaire de votre passage à la salle des Tilleuls le samedi pour prendre votre commande :

A régler par chèque à l'ordre d'A.F.M. avec votre commande.

Vous pouvez déposer votre commande écrite au 114 rue du 8 mai 1945 à Salouël (près de l'ancien Mutant)

Participez nombreux à ce 30^{ème} TELETHON.

Mairie de SALEUX

Place de la République 80480 SALEUX
Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29
(8h00)

Communauté d'agglomération Amiens Métropole
Site Internet : www.saleux.fr
Email : mairie@saleux.fr

Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62
(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)
ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au lendemain matin

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances
En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.

Le repas des aînés

Est programmé le dimanche 4 décembre 2016 à 12 heures 30 à l'Espace Eugène Viandier.

Mesdames et messieurs les aînés soyez assez aimables pour vous présenter à la salle à 12 heures 30 et pas avant. Vous risquez d'être obligés d'attendre de longues minutes dehors, dans le froid ou éventuellement sous la pluie.

Il y a des places en nombre suffisant pour tous ceux qui ont répondu positivement à cette invitation et dans les temps.

Merci pour votre compréhension.

SAPSA BEDDING (suite)

Le 17 octobre 2016, je vous ai informés sur le site internet que des individus occupaient le site de SAPSA BEDDING (entrée rue Jean Jaurès) et j'ai précisé que je reviendrais vers vous dès que possible pour vous tenir au courant de l'évolution de la situation.

L'association LA COURTE ECHELLE dont le siège social est à Pont de Metz a obtenu l'autorisation du liquidateur judiciaire d'occuper une partie de l'usine gratuitement, de façon précaire et sans titre, en échange d'une surveillance des lieux pour éviter toute intrusion. Cette association est composée d'un collectif d'une douzaine d'autoentrepreneurs (ferronnerie, tapissiers, décorateurs, etc...). Ces personnes étaient installées à l'ancienne usine OPF à Pont de Metz.

Autrement dit, cette friche industrielle n'est toujours pas vendue et la situation n'a nullement évolué.

S'agissant d'un site déclaré par la DREAL comme étant pollué et donc interdit, j'ai adressé un courrier à monsieur le Préfet qui ne manquera pas, je l'espère, de me communiquer les éléments en sa possession et surtout la conduite à tenir.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés de l'évolution de la situation.

Facilitez Vous la Vie – Service à la personne

Monsieur Mickael BANDARZ, habitant Saleux, nous informe qu'il a créé sa microentreprise de « **Service à la personne** » nommée **F.v.V.** Son champ d'intervention est vaste puisqu'il concerne les petits travaux de jardinage, le bricolage, l'entretien de la maison (extérieur et intérieur), la livraison de courses (médicaments, pressing, colis, documents administratifs...).

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez prendre contact avec monsieur Mickael BANDARZ, 18 rue des Violettes à Saleux, portable 06.10.38.01.97, site : fwie.com, adresse email : facilitezvouslavie@hotmail.com.

La cantine scolaire de l'école Joliot Curie est achevée.

Elle sera mise en fonction à la prochaine rentrée des classes, soit le 3 janvier 2017

Mais aussi la halte-garderie qui se situe dans le même bâtiment.

L'accès à la halte-garderie se fera à partir du parking.

Les heures d'ouverture des deux haltes garderies sont modifiées

Pour faire suite aux demandes de plusieurs parents, des modifications ont été apportées et elles accueilleront les enfants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h.15 à 8 h.30 et 16h.30 à 18 h.45

Mercredi de 7h.15 à 8h.30, de 11h.30 à 12h.30 et de 16 h.30 à 18h.45

Portes ouvertes de la cantine scolaire de l'école Joliot Curie

Tous les saleusiens, et pas uniquement les parents d'élève(s), auront la possibilité de visiter ce nouveau bâtiment communal : -soit le vendredi 9 décembre de 14 à 16 heures. -soit le samedi 10 décembre de 10 à 12 heures.

Accès à l'école Joliot Curie.

Actuellement, l'accès à l'école Joliot Curie se fait par la seule porte qui se situe 111 rue Roger Salengro.

A partir de la prochaine rentrée des classes, le 3 janvier 2017, l'accès par le parking pourra se faire. En effet, une clôture va être mise en place avec deux portillons entre la cantine scolaire et le préau de l'école. Les deux portillons seront ouverts en même temps (mêmes heures) que la porte principale mais fermés également en même temps. Autrement dit, pendant les heures de cours l'accès à l'école se fera à partir de la porte principale qui dispose d'un digicode.

Cette mesure devrait permettre d'améliorer la sécurité routière rue Roger Salengro et correspond à une demande des parents lors du conseil de l'école.

Le stationnement sera interdit (sur la voie ou à cheval sur la voie et le trottoir ou sur le trottoir) côté paire de la rue Roger Salengro à compter du 1^{er} janvier 2017. Un arrêté sera pris à cet effet et des panneaux d'interdiction de stationner ou de s'arrêter seront installés prochainement.

Le minibus venant de Creuse dispose d'une place de stationnement réservée sur le parking.

Le portillon donnant sur la rue du docteur Niquet et la rue Renée Cabuzel restera fermé. Les écoliers de Creuse auront directement accès à l'école sans sortir du parking.

Le calendrier des fêtes pour l'année 2017

Peut-être consulté sur le site internet de la commune à la rubrique « Vie associative ».

La première manifestation programmée est la Soirée bavaroise organisée par la Musique municipale le samedi 4 février. Elle sera suivie le Thé dansant du Club de la Bonne Entente le dimanche 11 février après-midi et de la Veillée picarde le 28 février.

Mairie de SALEUX

Place de la République 80480 SALEUX
Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27.29
(8h00)

Communauté d'agglomération Amiens Métropole
Site Internet : www.saleux.fr
Email : mairie@saleux.fr

Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62
(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)
ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au lendemain matin

Veillée de Noël avec la Musique municipale de Saleux

Vendredi 16 décembre la Musique Municipale propose dans la salle André Chauvin une soirée annonciatrice de Noël. L'orchestre, la chorale, les enfants de l'école de musique Préludetto, interpréteront des chants et des musiques de circonstance. Il sera possible de déguster : crêpes, chocolat, café, vin chaud... Venez donc participer à cette veillée qui débutera à 20h30. Vous pourrez entonner vous aussi les airs traditionnels et profiter de l'ambiance toujours quelque peu magique qui enveloppe cette fête de Noël.

TAP ou temps d'activités périscolaires

La transmission est un phénomène important qui existe à tous les niveaux notamment entre les adultes et les enfants, adultes en devenir. Les jeunes n'apprennent pas seulement de l'école mais bel et bien de tous ceux qui constituent leur sphère sociale environnante. Ils étayent leur personnalité sur les informations ainsi recueillies et intégrées. Tout ceci pour dire que point n'est besoin d'être diplômé ou expert pour agir à ce niveau mais il faut simplement avoir envie de communiquer, de transmettre ce que l'on sait faire.

Pour organiser les ateliers périscolaires de 2017 nous avons la chance de pouvoir compter sur la participation de certaines associations locales ; grand merci à ceux-là qui bénévolement s'engagent dans cette action auprès des enfants. Mais bien sûr nous recherchons toujours des personnes volontaires, prêtes à intervenir 6 séquences d'une heure trente le vendredi après-midi auprès des écoliers de notre commune, toujours encadrés naturellement par les animateurs du centre de loisirs. Ainsi enrichis ces ateliers prennent une dimension nouvelle très importante si l'on veut que le Temps d'Activités Périscolaires joue véritablement son rôle dans le développement harmonieux de l'enfant. Si cela vous intéresse, si vous voulez des renseignements, n'hésitez pas à me contacter :

Jean-Paul Champion ; adjoint au maire /03 22 33 27 27 auprès du secrétariat qui transmettra

Un petit air de Bavière...en Picardie

Le temps d'un soir la salle Espace Viandier se transformera en taverne munichoise : bière, choucroute, musique... Tout sera comme là-bas, en Bavière. Ne ratez pas cette fête organisée par la Musique Municipale de Saleux le :

Le 4 février 2017

L'orchestre constitué à partir des effectifs de l'Harmonie se dénomme maintenant « **Les Prosits** » ; il existe depuis 40 ans. Quel anniversaire !!

Celles et ceux qui souhaitent participer à cette manifestation festive peuvent d'ores et déjà inscrire dans leurs agendas les dates de réservation :

Samedi 7 et samedi 14 janvier / de 14h à 17h / petite salle Viandier

Hommage aux morts d'A.F.N.

La cérémonie aura lieu le dimanche 4 décembre 2016. Le rassemblement est fixé à 12 heures au monument aux morts. Des gerbes seront déposées par les anciens combattants et les élus. (Cette cérémonie ne sera pas suivie d'un vin d'honneur).

Tous les présidents des associations et les habitants de Saleux sont cordialement invités à participer à cette cérémonie.

Une exposition portant sur les écrivains pendant la Grande Guerre.

Une exposition présentant les écrivains pendant la Grande Guerre peut-être vue à la bibliothèque municipale de Saleux jusqu'au 11 janvier 2017 pendant les heures d'ouverture, soit le mardi de 16 heures 30 à 18 heures et le mercredi de 16 heures 30 à 19 heures (attention la bibliothèque n'ouvre pas pendant les vacances scolaires).

Le bulletin municipal est classé dans le site internet de notre commune à la rubrique « **MAIRIE** », sous rubrique « **les publications communales** ».

FIBRE OPTIQUE (Suite)

Il n'y aura pas de réunion publique en décembre. En effet, le directeur technique d'Orange m'a informé qu'il sera indisponible pendant plusieurs semaines pour des raisons graves de santé. Il pense pouvoir être disponible pour nous rencontrer dans le courant de la deuxième quinzaine du mois de janvier 2017.

Dans l'immédiat, il m'a demandé de vous faire savoir que le déploiement de la fibre optique sur Saleux se poursuit même s'il est vrai qu'un léger retard a été pris dans la planification établie initialement. En effet, des travaux imprévus ont été et seront nécessaires en plusieurs points de la commune pour pouvoir servir tout le monde.

Toute information qui nous sera communiquée à ce sujet, sera immédiatement portée à votre connaissance via notre site Internet.

Quant à la communication de la date de la réunion publique que nous attendons, elle vous sera communiquée via notre site Internet que je vous demande de consulter de temps en temps car il n'y aura plus de bulletin municipal avant la fin du mois de janvier

La préparation du bulletin municipal de janvier 2017

Un courrier a été transmis à chaque président des associations locales pour qu'il nous propose un article avant le 20 décembre 2016. Cet article devra être d'une page maximum y compris une ou des photos.

Mairie de SALEUX

Place de la République 80480 SALEUX
Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27.29
(8h00)

Communauté d'agglomération Amiens Métropole
Site Internet : www.saleux.fr
Email : mairie@saleux.fr

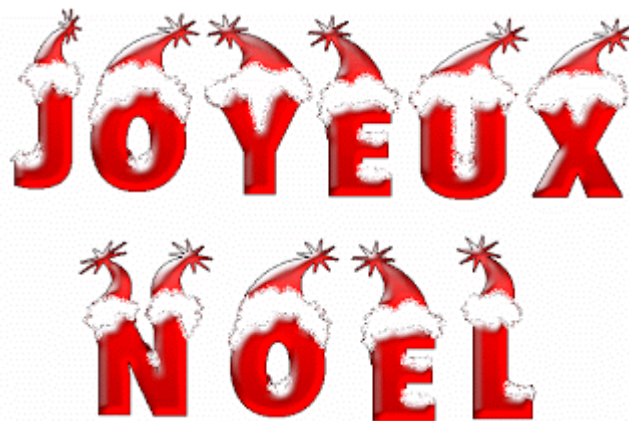
Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62
(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)
ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au lendemain matin

L'Arbre de Noël organisé par le Comité des fêtes

Le Comité des fêtes organise un goûter de Noël le mercredi 14 décembre à 14 heures 30 à l'Espace Eugène Viandier avec un spectacle pour les enfants « Flat Hat ». Il y aura du chocolat chaud, des gourmandises et à l'issue du spectacle vous pourrez vous faire prendre en photo avec le Père Noël.

VENEZ NOMBREUX ...

--- 000 ---



**Le Maire, les adjoints, les conseillers municipaux
et l'ensemble des employés communaux
vous souhaitent
UN JOYEUX NOËL
et une bonne fin d'année 2016**

-----oo0oo-----

Visitez régulièrement le site internet de la commune www.saleux.fr pour prendre connaissance des informations diverses.

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique - Le 25 novembre 2016